



Conseil de l'Union européenne
Secrétariat général

Direction générale Communication et information - COMM
Direction Information et Activités publiques
Unité Services d'Information / Transparence
Chef d'Unité

Bruxelles, le 5 Septembre 2023

Eric Dumont
Courriel: ask+request-13394-16a945e2@asktheeu.org

Réf. 23/2327-PRO-mf

Demande introduite le: 13.08.2023
Enregistrée le: 14.08.2023

Monsieur,

Nous vous remercions de votre demande d'accès à des documents du Conseil européen.

Le Secrétariat général n'a pas terminé les consultations nécessaires à l'examen de votre demande. Nous devons donc prolonger de quinze jours ouvrables, jusqu'au 26.09.2023, le délai prévu pour répondre à votre demande¹.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Fernando FLORINDO

¹ Article 7, paragraphe 3, du règlement (CE) n° 1049/2001 relatif à l'accès du public aux documents du Parlement européen, du Conseil et de la Commission (JO L 145 du 31.5.2001, p. 43).